

Conseil Municipal du 26 juin 2025
Procès-Verbal

Etaient présents : Mmes Anne-Sophie ANCHIER, Esther BLANCHARD, Mrs Georges ANTONY, Daniel VERNOL, J-Philippe MARRON, Franck REYNAUD, Stéphan VERON, David RAULET.

Etaient absents : Mmes Clémence ARNAL-VIEU, Marie-Andrée ESTRADE, Marie-Ange LELLI.

Participait à la séance ; Geoffrey LAIGNEAU

Secrétaire de séance : Mme Anne-Sophie ANCHIER,

Normalement convoqué, le Conseil Municipal s'est réuni à 20H à la Salle de la Mairie pour délibérer sur les sujets à l'ordre du jour.

1°) **Barnum de la Région** :

Le Maire présente au Conseil Municipal la proposition de la Région AURA de céder à titre gratuit un barnum à toutes les Communes de moins de deux mille habitants.

Ce barnum est présenté par la Région comme de qualité, d'une dimension de trois mètres par trois mètres, afin d'être mutualisé. Il sera mis à la disposition des Associations de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil accepte, à l'unanimité, l'offre de la région AURA.

2°) **Convention de partenariat développement de la lecture publique réseau bibliothèque C.C.B.A.** :

Le Maire présente au Conseil un projet de convention de partenariat pour le développement de la lecture publique entre le Département de l'Ardèche, la CCBA et la Commune.

En cohérence avec le schéma départemental de lecture publique 2024-2028, cette convention vise à accompagner la structuration de l'Office de lecture publique à l'échelle du territoire intercommunal de la CCBA.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, décide de signer ladite convention et autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires.

3°) **Modification des statuts du Syndicat Départemental de l'Energie 07** :

Le Maire rappelle au Conseil le rôle du SDE 07 et ses compétences : il intervient en lieu et place des communes en matière de distribution publique d'électricité, de gaz et, assure également le conseil en matière d'éclairage public et de production d'énergies renouvelables. Aujourd'hui, il s'agit d'approuver les statuts modifiés pour répondre et prendre en compte les nouvelles missions qui lui sont confiées.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve les statuts modifiés et donne pouvoir au Maire de faire le nécessaire pour son exécution.

4°) **Dernières mesures concernant l'extension de la Salle Polyvalente** :

Compte tenu du report de la visite de Monsieur le Sous-Préfet au 5 août prochain, ce point ne sera pas traité aujourd'hui. Ce report est regrettable car il ne nous permet pas de finaliser le plan de financement du projet.

Concernant l'aménagement de l'espace autour de la salle polyvalente, le Conseil a évoqué l'utilisation et l'aménagement de la deuxième parcelle acquise à Mr et Mme VOLLE. L'acte d'achat est en cours d'élaboration. Un premier aménagement sera réalisé pour répondre à un besoin urgent de places de stationnement.

5°) Point sur la gestion des risques PCS (Plan Communal de Sauvegarde) :

Le Maire rappelle la nécessité d'avancer sur notre PCS afin de répondre rapidement aux situations d'urgence sur notre territoire communal.

Il donne la parole Jean-Philippe MARRON (élu en charge de l'écriture du Plan de Sauvegarde). Le groupe de travail est sur le point de finaliser le document qui sera présenté au prochain CM.

6°) Planning des activités d'été :

Les élus membres du Comité d'Animation confirment que toutes les dispositions sont prises pour que les jeudis des Guinguettes de juillet et août se déroulent dans les meilleures conditions.

La fête votive organisée par le Comité des jeunes se déroulera les 19 et 20 juillet. La commune prend en charge un vigile et finance à 50% le feu d'artifice.

7°) Questions diverses :

➤ Le RPI et conseil des écoles :

Les délégués du Conseil au RPI donne le compte rendu du dernier conseil des écoles. Les effectifs pour la prochaine rentrée sont : 23 élèves à St Michel et 19 à St Etienne. Présentation de la nouvelle enseignante et directrice à St Michel, Mme Aurélie Gimeno.

Principal problème évoqué : le comportement des enfants sur le trajet du ramassage. Un échange a eu lieu avec le responsable de la ligne du ramassage. Il y a lieu de mieux impliquer les parents afin de corriger certains comportements.

➤ Les logements communaux :

Un logement s'est libéré à Arbres (logement pour personne en perte d'autonomie). Un appel à candidature est ouvert pour le 1^{er} septembre.

Au bourg, la cure, le logement du rez-de-chaussée se libère fin août. Des travaux pour l'amélioration de l'isolation et le degré d'humidité sont nécessaires.

➤ Les nuisances nocturnes :

Le calme réglementaire pour le repos nocturne n'étant pas respecté, plusieurs habitants ont manifesté leur mécontentement quant aux aboiements répétitifs. Une visite à domicile sera faite très rapidement.

➤ La fibre :

Du retard a été pris sur les travaux d'implantation du réseau étant dû à la non signature de la convention de passage sollicité par ADN, porteur du projet. Ce dernier a demandé, comme la loi lui autorise, au Maire de prendre « **un Arrêté de Servitude** » qui s'impose à tous les propriétaires concernés. Celui-ci a été pris le 12 juin dernier.

La séance est levée à 22h15.

La Secrétaire de séance,

Anne- Sophie ANCHIER



Le Maire,

Georges ANTONY.

